

Salaires minimums imposés par l'Etat

Un diktat salarial qui ruine des emplois

L'introduction d'un salaire minimum légal écarte les plus faibles du marché du travail et rend leur (ré)insertion professionnelle plus difficile. Les syndicats mettent en outre dans le même sac et au même régime toutes les régions, branches et qualifications. Cette approche aberrante ne peut que nuire à la Suisse.

Les syndicats prétendent qu'un salaire minimum fixé par l'Etat protégera les travailleurs à bas salaire. En réalité, leur situation va davantage se précariser. Les travailleurs sans formation ou peu qualifiés ainsi que les personnes en réinsertion professionnelle en seront les premières victimes, qui subiront de plein fouet les conséquences néfastes de l'initiative: des stages plutôt qu'un emploi fixe, des contrats à durée déterminée, du travail sur appel, plus de travail au noir, des licenciements. Les jeunes en début de carrière seront confrontés à une concurrence encore plus forte qu'aujourd'hui. Des collaborateurs plus expérimentés leur seront préférés; car l'entreprise devra rester compétitive et dans les chiffres noirs. Leur accès au marché du travail sera encore plus ardu.

L'initiative des syndicats fera donc augmenter le chômage, alors que la Suisse a un des taux les plus bas d'Europe. Le salaire minimum, fixé par l'Etat, deviendra le tarif de base à l'engagement, même pour des personnes qui pourraient obtenir plus. Le nombre de travailleurs qui toucheront ce minimum augmentera, comme le montre l'exemple de la France. Il faudra aussi compter sur un gel des salaires pour tous les travailleurs, puisque l'effort à consentir sera tel pour certaines entreprises qu'

elles ne pourront plus octroyer d'augmentations salariales.

Toutes les entreprises ne peuvent pas payer un salaire horaire de 22 francs au minimum à tous leurs employés, en particulier ceux qui sont sans formation, ou avec peu d'expérience professionnelle. Aujourd'hui, 1 entreprise sur 5 comptant moins de 5 employés est dans cette situation. Pour respecter les exigences de l'initiative, certains employeurs devront prendre des mesures pour supporter une hausse aussi forte des charges salariales. L'adaptation conséquente de la masse salariale mettra les petites entreprises dans une situation ingérable, en particulier dans les secteurs à faible valeur ajoutée et peu d'entreprises pourront se permettre une telle augmentation des coûts.

Des régions entières pénalisées

Le niveau de vie varie beaucoup en Suisse. Le prix du café au Tessin n'est pas le même qu'à Zurich. Se loger coûte moins cher dans le canton du Jura que sur l'Arc lémanique. Ces différences entre les régions sont une force: elles permettent à des entreprises industrielles ou de services de créer et de maintenir des emplois. L'initiative des syndicats ne tient pas compte de ces disparités entre régions. De fait, elle touchera plus durement les régions touristiques, frontalières et celles composées majoritairement d'entreprises actives dans l'hôtellerie, la restauration ou les petits commerces.

Depuis plus de 100 ans, la culture de la négociation en Suisse a permis de tenir compte des spécificités du marché du travail, des secteurs économiques et des régions. Ce dialogue social a encore récemment permis la conclusion d'une convention collective de travail avec des



Photo: iStockphoto.com/leaf

L'introduction d'un salaire minimum mettrait aussi les salons de coiffure dans une situation difficile.

salaires minimums bénéficiant à 96 000 travailleurs de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux. L'initiative des syndicats casse ce système.

Vers une génération de «smicards»

Les études réalisées pour le gouvernement français montrent que, tendanciellement, les personnes payées au SMIC le restent longtemps. Combinée avec une part croissante de travailleurs payés au salaire minimum, l'initiative des syndicats aura pour effet un nivellement vers le bas des salaires. La Suisse connaîtra, à son tour, comme la France, des «générations de smicards», sans beaucoup de perspectives d'amélioration. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les trois pays de l'Union européenne, les plus égalitaires – la Finlande, le Danemark et la Suède – n'ont pas de salaire minimum légal. ■

Campagne contre l'initiative

Le présent article s'inspire de l'argumentaire du Comité romand «NON au SMIC». Vous trouverez sous www.smic-non.ch plus d'arguments contre les salaires minimums uniformes ainsi que des informations supplémentaires sur la campagne contre l'initiative. ■